

COMPTE RENDU - Conseil Municipal du 28 juillet 2011

L'an deux mil onze, le vingt-huit juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de St Pierre D'Alvey, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christophe COTTAREL, Maire,

Nombre de conseillers en exercice : 11

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 juillet 2011

Présents : Irma LIPPKE, Madeleine MIEGE, Jean VEUILLET, Jean-Claude BRUSCHETTA, Michel REVEYRON, Paul-Henri GALVIN. Elisabeth CARRICO Perrine LEBLANC

Absent excusé : Gérard REVEYRON, Jérôme BROCHIER,

SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale

Après avoir transmis par voie électronique le dossier du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du SCoT de l'avant pays savoyard, et le courrier s'y rapportant du conseiller général M. PADERNOZ, Monsieur le Maire explique que ce document fixera les grandes orientations de notre territoire en matière de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme pour les 10 à 20 prochaines années.

Les documents d'urbanisme des communes de l'avant pays savoyard devront être compatibles avec le PADD.

C'est pour cela qu'il convient d'en débattre et de transmettre nos éventuelles observations auprès de la communauté de communes.

Monsieur le Maire fait un résumé oral du PADD et demande à l'assemblée leurs remarques afin de les transmettre à la CCY.

M. GALVIN rejoint M. PADERNOZ et soulève le point de la circulation des camions (absence d'axe est-ouest) si des zones industrielles se créent, il évoque également le manque de transport en commun entre Yenne et Chambéry.

COLUMBARIUM

M. BRUSCHETTA présente à l'assemblée les quatre devis obtenus pour le projet columbarium.

Le devis de la société GRANIMOND présente le meilleur rapport qualité prix, pour la partie columbarium. Par contre concernant le caveau d'attente, les autres devis sont plus attractifs.

La partie aménagement paysager pour 10m² est relativement cher : 1050 € HT.

Après discussion, le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de la société GRANIMOND mais souhaite demander une révision du prix du caveau d'attente et de l'aménagement paysager.

PROGRAMME VOIRIE 2011

Monsieur le Maire rappelle le programme voirie 2011 : la réfection des voies communales du Carrel d'en haut et de Oncieux.

Des devis ont été demandés à trois entreprises. Seules deux ont rendu réponse.

Après avoir pris connaissance des tarifs proposés, le Conseil Municipal décide de faire appel à la société PL FAVIER pour un montant de 18 143,32 €.

RACHAT DE MEUBLES DE CUISINE SUITE DEPART LOCATAIRE

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée du souhait des locataires du T3 entrée de droite, de laisser en place les meubles de cuisine pour les locataires suivants et demande une participation à la commune de 190 €.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide d'acquérir ces meubles pour la somme de 190€ et ainsi donner de la valeur à l'appartement.

DECISIONS MODIFICATIVES DU BUDGET

DM n°1 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder aux virements de crédits suivants sur le budget de l'exercice.

CREDITS A REDUIRE

CHAP.	COMPTE	<i>OpER.</i>	SERVICE	NATURE	MONTANT
001	001	000		DEFICIT INVESTISSEMENT REPORTE	-55000.00

CREDITS A OUVRIR

CHAP.	COMPTE	<i>OpER.</i>	SERVICE	NATURE	MONTANT
21	2111	10016		CONSTRUCTION	55000.00

DM n°2 : voir paragraphe suivant.

SITUATION DES TRAVAUX POUR L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

Afin d'ouvrir la nouvelle structure d'accueil périscolaire dès la rentrée scolaire prochaine, des travaux de mises aux normes ont été entrepris.

Création des sanitaires.

Pour cela la commune a fait appelle a différents corps de métiers : maçon, plombier, peintre, carreleur, électricien.

Le montant total des devis s'élève à 5 790,34 €.

DM n°2 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder aux virements de crédits suivants sur le budget de l'exercice.

CREDITS A REDUIRE

CHAP.	COMPTE	<i>OpER.</i>	SERVICE	NATURE	MONTANT
23	2313	10013		CIMETIERE	-4000.00

CREDITS A OUVRIR

CHAP.	COMPTE	<i>OpER.</i>	SERVICE	NATURE	MONTANT
21	2135	10019		Aménagement salle accueil périscolaire	4000.00

TRAVAUX D'ENTRETIEN DE L'APPARTEMENT T4 DE LA CURE

Suite au départ des locataires de l'appartement T4 la Cure, des travaux de remise en état étaient nécessaires.

Plomberie, vitrage, peinture et petites réparations ; le montant des travaux s'élève déjà à 2 690,45€.

QUESTIONS DIVERSES

→ Défilé Pierre Châtel : Monsieur la Maire fait part à l'assemblée du compte rendu de l'ASADAC à sur l'impact touristique et l'analyse financière de l'aménagement du défilé de Pierre Châtel.

Fait et affiché le 28 juillet 2011

Le Maire

Christophe COTTAREL